



ACCES
mobilité

Dépose des doubles
commandes
véhicule école

Délivrance du

CERTIFICAT
ANNEXE 1-B

Ce service spécifique
permet le retrait
de la mention
« véhicule école »
sur la carte grise,
mention située en
zone Z1.

Dépose
de matériel
auto-école*

en 1 jour dans nos ateliers

*Dépose du matériel « véhicule école » (en fonction de ce qui est présent dans le véhicule)

- Dépose du kit double pédalier (à 2 ou 3 pédales)
- Dépose du boîtier de commande moniteur
- Dépose rétroviseur intérieur additionnel
- Dépose rétroviseurs extérieurs additionnels (x2)

4, chemin du Parc
95480 Pierrelaye

01 39 31 74 37

06 61 03 22 29

contact@acces-mobilite.fr

www.acces-mobilite.fr



2142600054680

agréé **UTAC**